

# Pour se repérer dans le monde du livre ancien : Glossaire

**Ais de bois** Mot d'origine latine signifiant une *planche*. Utilisés pendant tout le Moyen-Âge comme reliure afin de protéger les livres.

**Assemblage** Action de rassembler, dans le bon ordre, les différents cahiers d'un livre en vue de leur reliure ou de leur brochage.

**Basane** Peau de mouton couramment utilisée en reliure.

**Bibliothèque** Emprunté au latin *bibliotheca* «salle où sont rangés les livres», au latin médiéval, «ensemble de livres» et au grec, *bibliothékê* «case pour un livre». En français, terme d'abord employé au sens d'une collection de livres, c'est-à-dire d'une compilation de plusieurs ouvrages de même nature ou rédigés par un même auteur. Cela marque le point de départ du processus de l'édition dont le but est d'obtenir une collection d'ouvrages publiés chez un même éditeur et présentant un caractère commun. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le mot revêt aussi une dimension spatiale désignant le bâtiment où se trouvent de nombreux livres.

**Calame** Roseau taillé en pointe dont on se sert pour l'écriture, qui a d'abord été utilisé comme instrument de gravure dans l'argile; son utilisation avec de l'encre est postérieure; elle a ensuite contribué au développement de la plume d'écriture.

**Cathèdre** Du latin *cathedra* «la chaise», fauteuil utilisé par les copistes et les lecteurs.

**Chagrin** Peau de chèvre, très solide, utilisée en reliure.

**Codex, codices**

- Signifie le «tronc d'arbre» débité, la planchette, ce qui confirme que les tablettes de bois ont été la matrice du carnet de parchemin;

- Désigne la forme du livre occidental depuis l'Antiquité, composé de cahiers reliés les uns aux autres. Le format du codex apparaît en 85 de notre ère, le mot lui-même au III<sup>e</sup> siècle. Le mot «livre» apparaît à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

**Colophon** Formule finale par laquelle le copiste donne son nom et des indications sur sa copie (nom du manuscrit recopié, date, lieu). Dans les premiers livres imprimés (incunables), le titre du livre, le nom de l'auteur et de son imprimeur se trouvent encore à la fin du livre.

**Dépôt légal** Obligation faite aux éditeurs et aux imprimeurs de déposer un ou deux exemplaires de leur publication à la Bibliothèque nationale de France.

**Dos** Partie arrondie du livre où se trouvent postés le titre et le nom de l'auteur.

**Enfer** Partie d'une bibliothèque où sont regroupés les ouvrages licencieux.

**Enluminure** Illustration en miniature peinte dans le texte.

**Evangélaire** Mot dérivé du latin ecclésiastique *evangelarium* désignant le livre liturgique contenant les passages des Évangiles lus ou chantés lors de la messe.

**Exemplum, exemplaria** En latin, livre de référence, manuscrit vérifié et corrigé par l'université qui demeure en dépôt chez le libraire, sous forme de cahiers non reliés pouvant être loués pour être copiés.

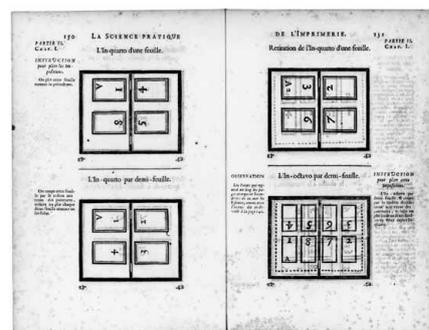
**Fac-similé** Reproduction à l'identique d'un livre ou d'une image.

**Filigrane** Marque du fabricant de papier, visible par transparence.

**Foliotation** Numérotation des feuillets d'un livre, sur leur recto.

**Format** Dimension des livres, à l'origine d'après le pliage des feuilles utilisées pour les fabriquer.

- In plano : feuille dans son entier
- In folio : feuille pliée 1 fois (4 pages)
- In quarto : feuille pliée 2 fois (8 pages)
- In octavo : feuille pliée 4 fois (16 pages)
- In douze : feuille pliée 6 fois (24 pages)
- In seize : feuille pliée 8 fois (32 pages)



*La science pratique de l'imprimerie*  
Martin Dominique Fertel, 1723  
BnF, Réserve des livres rare, Rés. P. Q 245

**Glose** Commentaire accompagnant le texte.

**Heures (livre d'heures)** Livre de dévotion personnelle; manuscrits ou imprimés, souvent richement enluminés.

**Incipit** Formule contenant les premiers mots d'un livre sans page de titre.

**Incunable** Édition datant des premières années de l'imprimerie (1450-1500); plus exactement, les premiers livres imprimés dans les premières imprimeries des villes.

**Lettre historiée** Lettre ornée dans laquelle est introduite une illustration.



*Renaut de Montauban ou les Quatre Fils Aymon*  
Flandre, XV<sup>e</sup> siècle  
BnF, Manuscrits occidentaux, Français 764

*Bible, dite de Saint-Maur-des-Fossés ou du Compte Rorigon*  
France, (École de Tours), IX<sup>e</sup> siècle  
BnF, Manuscrits occidentaux, Latin 3

**Lettre ornée** Lettre colorée plus importante que les autres lettres de la page, qui rythme le texte, permet une lecture facile, indiquant les titres, les débuts de chapitres...

**Lettrine** Dans la tradition médiévale, première lettre d'un paragraphe, de grande taille et très ornée, qui marque le début du texte.



*La Manière de bien traduire d'une langue à l'autre (détail)*  
Étienne Dolet, 1540  
BnF, Réserve des livres rares, Rés. X 922

**Manchette** Dessin d'une main ou d'un bras signalant un passage important.

**Manuscrit** Livre écrit à la main. Désigne aussi tout livre antérieur à l'invention de l'imprimerie.

**Maroquin** Peau de chèvre utilisée en reliure, employée en France à partir de 1530, teintée en général de rouge au XVII<sup>e</sup> siècle et de coloris variés au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Ôles indiennes** En tamoul, mot désignant un support d'écriture constitué à base de palmiers. Support d'écriture privilégié en Inde et dans ses pays voisins.

**Ostracon (pluriel: ostraca)** Tesson de poterie ou éclat de calcaire servant de support au dessin ou à l'écriture.

**Page** Étymologiquement (*pagina*), désigne la justification, c'est-à-dire la surface écrite sur la page où les lignes s'empilent à l'instar des rangées de vignes; ensuite, par métonymie, on entend par page le recto et le verso d'un feuillet.

**Page frontispice** Désigne la page liminaire d'un livre comprenant un dispositif ornemental constitué d'une illustration peinte ou gravée en pleine page. La technique de gravure utilisée à partir des années 1450 est celle de la taille-douce, c'est-à-dire une gravure en creux sur des planches de métal.

**Page de titre** Page portant le titre du livre, le nom de l'auteur, le nom et l'adresse de l'éditeur et la date d'édition.

**Palimpseste** Il faut plusieurs peaux pour un ouvrage (une quinzaine de peaux pour un ouvrage de taille moyenne), d'où un coût important. Par économie, certains parchemins dont les textes sont jugés périmés sont grattés et réutilisés. Cela ne sera plus possible avec le papier.

**Papier** Support d'écriture qui peut être obtenu à partir de plusieurs procédés.

**Papier végétal** Appelé aussi *pâte à calquer*, car sa pâte est fabriquée à partir de fibres végétales (bambou, chanvre, lin, mûrier, etc.)

Originaire de Chine, son invention remonte officiellement à l'an 105 de notre ère, même si de récentes fouilles archéologiques révèlent qu'il existait déjà plus de 250 ans auparavant.

**Papier chiffon** Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le papier est obtenu en fabriquant une pâte composée de chiffons. Débarrassés des corps étrangers, ils sont ramollis dans le pourrissoir, puis triés et découpés au *dérompoir* (lieu de la papeterie où s'effectue le découpage en lamelles des chiffons). Après fermentation, les lanières de tissu sont plongées dans de l'eau et broyées. Les lieux de fabrication sont généralement situés près d'un cours d'eau car ce sont les moulins à eau qui actionnent les broyeurs.

**Papier mécanique** Vers 1830-1840, le bois remplace le textile dans la fabrication du papier. La pâte est obtenue par défibrage des rondins ou par raffinage. Cette pâte à bois, acide, rend le papier cassant et le jaunit, c'est pourquoi le papier mécanique deuxième génération, à partir de 1960 ne conservera que la cellulose.

**Papier électronique (ou e-paper)** Composé de deux feuilles de plastique entre lesquelles se trouvent des milliers de microcapsules qui renferment des pigments électro-sensibles noirs et blancs comparables aux pigments d'encre du papier imprimé. À la réception d'une impulsion électrique, les pigments blancs reflètent la lumière alors que les pigments noirs l'absorbent.

**Papyrus** Roseau utilisé, après préparation, comme support d'écriture dans l'Antiquité et au Moyen Âge.

**Parabeïke** Désigne, en Asie du sud-est, un manuscrit constitué d'une longue feuille de papier, écrite des deux côtés et pliée en accordéon.

**Parchemin** Peau de bête spécialement préparée pour servir de support d'écriture (elle est raclée, lavée à la chaux, polie). Le parchemin est qualifié de « peaux » (*membranae*) par Cicéron au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Le terme « parchemin » dérive directement de la ville de Pergame: la première attestation se trouve dans le célèbre *Édit du maximum* de Dioclétien, en l'an 301, publié en grec et en latin.

**Pecia (latin)** Unité de copie du système organisé par les libraires à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, cahier d'un manuscrit, copié puis classé à la suite des autres cahiers pour former le livre.

**Plat** Chacun des deux côtés de la reliure d'un livre.

**Princeps (édition princeps)** Première édition imprimée d'un auteur.

**Raisin** Format de papier.

**Réclame** Mot placé au-dessous de la dernière ligne d'une page, et qui débute la page suivante, servant de repère au relieur.

**Rotulus** Rouleau dont les lignes d'écriture sont parallèles au petit côté.

**Roue à livres** Meuble à plateau circulaire qui permet de consulter plusieurs livres à la fois. Les manuscrits étant très lourds, cela permet de s'interrompre dans sa lecture sans avoir à faire des manipulations compliquées.

**Scriptorium** Dans le monastère médiéval, atelier de copie et de décoration des livres.

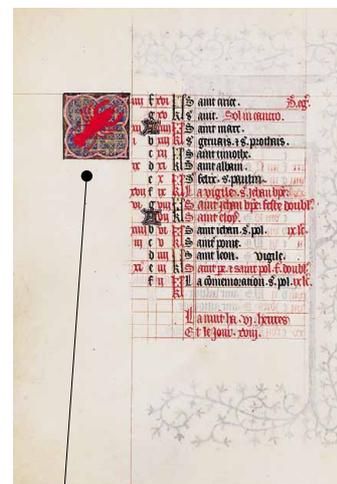
**Signature** Lettre ou signe placé en bas de la première page d'un cahier pour indiquer au relieur leur ordre de succession.

**Supports numériques** Regroupent des contenus interactifs, vecteurs d'informations, destinés à être transférés sur des outils numériques. On différencie le contenu numérique, soit le contenu de lecture, appelé *livre numérique* (ou *livre électronique, ebook*) et le matériel technique qui sert de support. Ces *liseuses, tablettes* et autres *eReaders* désignent donc le matériel permettant de lire un livre numérique. Les contenus de lecture numériques peuvent être aussi bien constitués de documents numériques *natifs* que de documents *numérisés*, c'est-à-dire de documents sur papier transformés en documents électroniques. Les technologies du multimédia permettent la formation d'une *bibliothèque numérique* regroupant un ensemble de documents numérisés qui ont été choisis pour former une collection. C'est le cas du site Gallica, constitué de plus de 2 millions de documents numérisés, issus des collections de la BnF: <http://gallica.bnf.fr/>

**Vélin** Peau de veau utilisée pour les manuscrits de luxe et pour quelques incunables. Papier de qualité destiné aux tirages de luxe.

**Vignette** Élément de la décoration du livre qui avait à l'origine la forme d'une petite feuille de vigne.

**Volumen** Désigne à l'origine le rouleau de papyrus; on écrivait seulement sur la surface interne, dans le sens horizontal des fibres: les textes sont transcrits parallèlement au grand côté du rouleau.



vignette

Livre d'Heures

*Heures à l'usage de Troyes*  
France, début du XV<sup>e</sup> siècle  
BnF, Manuscrits occidentaux, Latin 924